

Séance de l'assemblée
Délibérante du 14 avril 2021
Délibération n°05/2021

Le Comité syndical du SEAT, dûment convoqué le jeudi 1^{er} avril deux mille vingt un, s'est réuni à 18h, le mercredi 14 avril deux mille vingt un, en session ordinaire, à la Roche Noire.

Titulaires présents :

Pascal BRUHAT
Fanny BLANC
Jean-Pierre BUCHE

Titulaires excusés :

Jean DELAUGERRE
Amalia QUINTON
Gilles PETEL
Daniel SALLES
Grégory DESTOMBES
Antoine DESFORGES
Jean-Louis DAVENNE

Suppléants présents :

Céline AUGER
Catherine PHAM
Karine SOLOIS
Pierre DUPECHER

Suppléants excusés :

Françoise BERNARD
Julien LACOUR
Marie-Françoise CHOFRUT
Cédric MEYNIER
Maurice DESCHAMPS
Danielle RANCY

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	3	4			7	7		

Objet : Adoption du Compte de Gestion 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale ;

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par la Trésorière ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que la Trésorière ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnés et qu'elle ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'ils lui ont été prescrites de passer,

1° - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3° - statuant sur la comptabilité des valeurs actives.

Déclare que le Compte de Gestion du SEAT dressé pour l'exercice 2020 par Mme Munoz, Trésorière, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Après avoir ouï l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide à l'unanimité

- **de valider** les comptes de gestion 2020

Pour extrait certifié conforme,
M. Le Président
Jean-Pierre BUCHE

